

Le mont Valérien, haut lieu de la mémoire nationale

Le mont Valérien est l'un des “hauts lieux de la mémoire nationale”, propriété de l'État. Inaugurés en 2010, ses nouveaux aménagements muséographiques visent à sauvegarder la mémoire des fusillés et à mieux faire comprendre la portée symbolique de ce lieu de mémoire de la France au combat.



© Atlantis - Fotolia.com

AURÉLIE POL

Directrice des hauts lieux de mémoire d'Île-de-France

[aurelie.pol@onacvg.fr

Premier lieu d'exécution en France pendant la Deuxième Guerre mondiale, le mont Valérien est devenu après la guerre un lieu où cohabitent des mémoires complexes.

Gaullistes et communistes, résistants et otages, catholiques, juifs et athées, héros et anonymes, Français, Arméniens, Espagnols, Hongrois, Polonais, Italiens et même Allemands... Les fusillés du mont Valérien incarnent les "martyrs" du combat de la France. À la Libération, le mont Valérien, lieu de leur supplice, acquit une valeur exemplaire et devint le symbole de l'engagement des résistants, de la lutte jusqu'au sacrifice ultime contre l'occupant et la barbarie nazie. Le mont Valérien est devenu, au début des années 1960, un "haut lieu de mémoire" (cf. encadré en page suivante). Le nouveau projet muséographique, inauguré en mai 2010, s'appuie sur la proposition de Robert Badinter, exprimée dès 1997, de recentrer la mémoire sur la réalité première du lieu.

Le mont Valérien est longtemps resté dans son état d'origine : une clairière, dans un petit bois, derrière des murailles d'un fort du XIX^e siècle, sur un mont, proche de Paris, où furent exécutés plus de mille personnes de tous horizons. De ces événements fondateurs, le lieu ne porte plus que quelques traces : quelques graffitis, des poteaux d'exécution et des cercueils rongés par le temps. Cela lui confère une importante puissance évocatrice, que les équipements muséographiques viennent compléter.

L'esplanade de la France combattante. D'une surface de plus de 10 000 m², l'esplanade de

la France combattante a la forme du V de la victoire. Un mur de grès rose de 150 mètres de long porte seize hauts-reliefs en bronze, œuvres de seize sculpteurs différents, allégories de l'héroïsme des combattants et des formes multiples du combat. Au centre, se dresse une croix de Lorraine de 12 mètres de haut devant laquelle brûle la "flamme de la Résistance". Deux portes en bronze permettent d'accéder à la crypte funéraire et au parcours du souvenir qui mène au site historique et à la clairière des fusillés. Dans la crypte, les cénotaphes, présentés en arc de cercle et recouverts du drapeau tricolore, entourent l'urne contenant les cendres de déportés inconnus. Un emplacement de caveau, le numéro 9, est réservé au dernier compagnon de la Libération.

Depuis le 18 juin 1960, l'esplanade de la France combattante est le lieu de nombreuses cérémonies, et notamment de celle qui commémore l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940, organisée sous l'égide de la chancellerie de l'ordre de la Libération. Elle regroupe les plus hautes autorités de l'État, les compagnons de la Libération, leurs familles et celles des Compagnons décédés, ainsi que les représentants des villes et unités militaires titulaires de l'ordre. Depuis 2006, la cérémonie officielle du 18 Juin fait partie des journées nationales annuelles de commémoration.

Le centre d'information. Le parcours de visite débute dans le centre d'information, installé dans un bâtiment de béton et de verre aux lignes épurées, œuvre de l'architecte Julien Joly. Accessible aux personnes à mobilité réduite

LES HAUTS LIEUX DE MÉMOIRE

Les hauts lieux de la mémoire nationale du ministère de la Défense ont un caractère hétérogène ; ils sont l'héritage d'initiatives privées et de volontés politiques. Aménagés au fil de l'histoire, ils forment un ensemble singulier, mais unique et chargé d'histoire. Incarnant la mémoire nationale des conflits contemporains, les hauts lieux sont des vecteurs essentiels de la politique de mémoire de l'État. Les hauts lieux de la mémoire nationale sont liés à la mémoire des conflits contemporains que sont notamment les Première et la Seconde Guerres mondiales, les guerres d'Indochine et d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie. Repères de la politique de mémoire de l'État, mise en œuvre par la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), ils ont un caractère national et emblématique d'un aspect des conflits contemporains. Ils sont propriété de l'État et relèvent du ministère de la Défense. L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est chargé, pour le compte de l'État, de leur valorisation et de leur gestion, ainsi que de la consolidation du lien armée-nation. Les sept hauts lieux de la mémoire nationale du ministère de la Défense sont, actuellement : le site du Struthof (Natzwiller, Bas-Rhin), comprenant l'ancien camp de concentration, le mémorial aux héros et aux martyrs de la Déportation, le cimetière national ; le site du mont Valérien (Suresnes, Hauts-de-Seine), comprenant la clairière des fusillés, la chapelle des fusillés, le parcours du souvenir, le monument en hommage aux fusillés et le mémorial de la France combattante ; le mémorial des martyrs de la Déportation, dans l'île de la Cité (Paris) ; le mémorial de la prison de Montluc, à Lyon (Rhône) ; le mémorial du débarquement de Provence, au mont Faron (Toulon, Var) ; le mémorial des guerres d'Indochine (Fréjus, Var) ; le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, sur la promenade du quai Branly, à Paris (7^e arrondissement).

par l'intermédiaire d'un plan incliné, le centre d'information accueille les visiteurs et organise le départ des visites du site. Il présente des photographies sur l'histoire du mémorial, et souligne le lien particulier entre le général de Gaulle et le mont Valérien.

C'est dans ce lieu que des bornes interactives permettent de consulter les listes de fusillés du mont Valérien et des autres sites d'exécution en Île-de-France, avec des notices biographiques individuelles accompagnées de numérisations de lettres, photographies et documents d'archives sur les fusillés. Une place particulière est également consacrée aux compagnons

de la Libération. Par ailleurs, des écrans diffusent des extraits d'images d'archives sur la mémoire des fusillés, sur le mémorial de la France combattante et les cérémonies qui s'y sont déroulées. Une série de trente-deux panneaux photographiques a été réalisée par le photographe Rafaël Flichman. Chacun de ces panneaux verticaux présente côte à côte une portion différente des sous-bois du mont Valérien. Face à la monumentalité de l'esplanade du mémorial de la France combattante, chacun de ces éléments suggère un espace incertain qui doit interroger le visiteur.

Le mémorial de la France combattante. Dès 1945, le Gouvernement provisoire de la République française, présidé par le général de Gaulle, décide d'ériger au mont Valérien un monument commémoratif aux "morts pour la France" de la Seconde Guerre mondiale. À l'initiative d'Henri Frenay, alors ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, une cérémonie grandiose se déroule les 10 et 11 novembre 1945. Les corps de quinze combattants sont accompagnés à travers Paris en cortège jusqu'à l'Arc de triomphe. Ils sont ensuite déposés, au cours d'une prise d'armes solennelle, dans une casemate du fort du mont Valérien transformée en caveau provisoire. Sur la paroi est gravée l'inscription qui se retrouve dans la crypte : "*Nous sommes ici pour témoigner devant l'histoire que de 1939 à 1945 ses fils ont lutté pour que la France vive libre.*" Les quinze dépouilles symbolisent la France au combat de 1939 à 1945 et les divers aspects de la lutte engagée : les soldats de la campagne de 1939-1940, ceux des Forces françaises libres, les résistants de l'intérieur, et les combattants de l'armée de Libération. Une résistante déportée est également choisie pour évoquer le martyre de la déportation. Un seizième corps, celui d'un soldat fusillé par les Japonais en 1945 en Indochine, est transféré au mont Valérien le 9 mars 1952. Le 26 avril 1954, lors de la première "Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation", une urne contenant les cendres de déportés inconnus est déposée dans le caveau provisoire.

Resté en sommeil depuis le départ du général de Gaulle du gouvernement, en janvier 1946, le projet de monument est relancé en 1958. À son retour au pouvoir, le général de Gaulle décide de faire édifier le mémorial de la France combattante au mont Valérien. Félix Brunau, inspecteur général des bâtiments civils et palais nationaux, est chargé de la mise en œuvre des travaux. Dans la nuit du 17 au 18 juin 1960, lors d'une veillée émouvante, chacun des cercueils des seize combattants, accompagné de six porteurs de torches, est transféré dans la crypte du mémorial. Le général de Gaulle, président de la République, inaugure officiellement le mémorial de la France combattante le 18 juin 1960, lors d'une grande cérémonie publique commémorant le vingtième anniversaire de l'appel qu'il lança depuis Londres en 1940.

L'exposition permanente. Intitulée "Résistance et répression 1940-1944", elle est présentée, sur une surface d'environ 100 m², dans les anciennes écuries qui font face à la chapelle des fusillés, au début du parcours du souvenir consacré à la Résistance, aux fusillés et à la répression en Île-de-France. Elle permet d'inscrire le mont Valérien dans son contexte historique et géographique. Autour de la pièce, une grande fresque photographique constituée d'images du Paris occupé immerge les visiteurs dans le contexte de l'époque. Devant elle, deux longues tables déploient le propos historique de l'exposition. Les documents présentés, affiches, tracts, photographies et documents d'archives, retracent l'évolution des politiques de répression et le parcours des fusillés, depuis leur arrestation et leur internement jusqu'à leur exécution. L'exposition offre un décryptage du mont Valérien en tant qu'élément principal d'un maillage territorial, au centre des différents sites d'emprisonnement, d'exécution et de sépulture en Île-de-France. L'exposition est à la fois chronologique et thématique : "Guerre et occupation", "Résister", "Été 1940", "Mise en place de l'arsenal répressif"...

Au centre, deux cimaises courbes forment une mandorle ouverte dédiée aux dernières

ENVIRON 15 000 VISITEURS PAR AN

Avec une moyenne de 1 200 visiteurs par mois, le mont Valérien connaît de fortes fluctuations de fréquentation. Le principal public étant scolaire, la fréquentation en période estivale est réduite. C'est pourquoi, contrairement à de nombreux autres sites touristiques, le mont Valérien est en basse saison en juillet et en août avec seulement deux accueils de groupes par jour (quatre, en haute saison).

Les Journées européennes du patrimoine, en septembre, connaissent un franc succès au mont Valérien. La visite est couplée avec celle de la forteresse du mont Valérien qui accueille le 8^e régiment de transmissions.

La majorité des visiteurs se rendant au mont Valérien est française (97 %), d'Île-de-France (69 %), voire des Hauts-de-Seine. Les visiteurs des autres régions sont principalement des scolaires venant dans le cadre du CNRD (Concours national de la Résistance et de la Déportation) organisé chaque année dans les collèges et lycées, ou des membres d'associations de mémoire. 87 % des visiteurs (français ou étrangers) viennent en groupe (scolaires, associations d'anciens combattants, associations culturelles, clubs de randonneurs, sociétés historiques...). Les étrangers (2 % du public) visitent le mont Valérien principalement au cours de la période estivale. Ils viennent principalement d'Allemagne et des États-Unis. Les moins de vingt ans et les plus de cinquante ans (scolaires et retraités) constituent la majeure partie des visiteurs du site. En effet, ces tranches d'âge représentent à elles deux 82 % des visiteurs du mont Valérien.

lettres de fusillés, ces ultimes traces laissées à leurs familles, témoins de l'engagement et du martyre de ces hommes. À l'intérieur, les lettres, accompagnées de notices biographiques, révèlent la diversité des fusillés d'Île-de-France et retracent quelques itinéraires individuels. Ces lettres sont à la fois des témoignages intimes et des documents pour l'histoire. Le visiteur peut aller et venir de l'histoire aux parcours plus personnels de ses protagonistes. Deux poèmes d'Aragon encadrent les lettres d'adieux : *La Rose et le Réséda*, dédié à "Gabriel Péri et Honoré d'Estienne d'Orves comme à Guy Môquet et Gilbert Dru". *Strophes pour le souvenir* évoque le sort de Missak Manouchian et de ses frères d'armes, stigmatisés par les SS sur la célèbre "Affiche rouge".

La chapelle des fusillés. Après une campagne de restauration menée en partenariat avec le

LE SITE INTERNET MONT-VALÉRIEN.FR

Dans une optique de valorisation de ce haut lieu de la mémoire nationale, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) a mis en ligne, le 20 novembre 2012, un tout nouveau site internet consacré au mont Valérien.

Financé par la Direction pour la mémoire du patrimoine et des archives (DMPA), le site internet est un moyen d'accroître la fréquentation en faisant connaître le mont Valérien et son histoire ; en diffusant des informations pratiques concernant la visite ; en présentant les lieux de visite et les aménagements muséographiques du site et en proposant une information à caractère scientifique sur la Résistance et la répression pendant l'occupation allemande en France, de 1940 à 1944.

Il se veut un site d'information réalisé avec sobriété, dans le respect dû aux fusillés. La plus grande attention a été portée à la qualité de navigation ainsi qu'à la facilité d'utilisation pour les internautes et de mise à jour pour les personnels du mont Valérien. Depuis la page d'accueil, nous retrouvons deux bases de données : "Lettre d'un fusillé" et un éphéméride "Ce jour là". Ces deux bases de données sont alimentées automatiquement et l'information change chaque jour. Un moteur de recherche et une arborescence disponibles sur chacune des pages facilitent l'accès et la navigation des internautes. Nous retrouvons ainsi aisément les 1 000 documents numérisés (fonds d'archives nationaux, archives privées...). Outil pédagogique, le site internet permet aux professeurs de préparer une visite du haut lieu : un livret pédagogique est notamment téléchargeable.

Centre de recherche et de restauration des musées de France, établissement public du ministère de la Culture et de la Communication, les poteaux d'exécution et les cercueils ont été placés dans une nouvelle disposition permettant aux visiteurs de pénétrer dans cette ancienne chapelle où certains fusillés ont passé leurs derniers instants avant d'être conduits à la clairière en contrebas. Une frise illustrée revient sur l'histoire du mont Valérien au cours de la Seconde Guerre mondiale et présente le portrait de l'abbé Franz Stock, aumônier des prisons allemandes qui accompagna à la mort un grand nombre des fusillés, croyants ou non. Aux murs, les graffitis gravés laissent le dernier témoignage des résistants et des otages enfermés dans la chapelle avant d'être fusillés dans la clairière. Ils ont fait l'objet d'une restauration par des restauratrices spécialisées en

peinture murale du Centre de recherche et de restauration des musées de France du ministère de la Culture.

Le monument aux fusillés. Le 3 mars 1998, à la suite d'une proposition de loi de Robert Badinter en octobre 1997, le ministre des Anciens Combattants crée une commission en vue de rendre hommage aux fusillés du mont Valérien. Inauguré en 2003 par le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, le monument aux fusillés du mont Valérien, conçu par Pascal Convert, porte les noms des fusillés classés par date d'exécution, ainsi qu'une dédicace : "*Aux résistants et aux otages fusillés au mont Valérien par les troupes nazies 1940-1944 et à tous ceux qui n'ont pas été identifiés.*"

La clairière des fusillés. Sur le belvédère au-dessus de la clairière, un simple panneau cite quelques extraits d'une lettre d'un fusillé anonyme et interpelle le visiteur : "*Dernier jour de ma vie, 9 heures du matin. Je suis calme et plein de courage. Je regarde la mort en face, car je n'ai rien à me reprocher de la vie passée : j'ai toujours été travailleur. Il ne faut pas croire que je suis heureux de vous quitter, non, mais la fatalité a voulu que je ne vive pas jusqu'à mes 25 ans. Il fait beau aujourd'hui et je pensais mourir un beau jour. Recopiez ma lettre car, au bout de quelques jours, le crayon sera effacé et vous n'aurez aucun souvenir de moi.*"



Les aménagements muséographiques du mont Valérien rendent hommage, soixantedix ans après l'appel du 18 juin 1940, à ceux qui, exprimant leur refus de la défaite, de l'asservissement et des régimes d'oppression, se sont engagés dans un nouveau type de guerre où tout était à inventer : la Résistance. À travers les nouveaux espaces de visite, qui permettent d'inscrire le mont Valérien dans son contexte historique et de moderniser l'accueil du public, l'objectif est de susciter un nouvel intérêt pour ce site hautement symbolique de la Seconde Guerre mondiale et de la mémoire de la Résistance, des résistances, conformément au souhait du général de Gaulle. ■

Le mont Valérien, haut lieu de la mémoire nationale



© Jacques Robert (SGA DMIPA)

Le monument aux fusillés ■ Il est situé près du bâtiment qui accueille l'exposition permanente



© Jacques Robert (SGA DMIPA)

La clairière des fusillés



© Jacques Robert (SGA DMIPA)

La chapelle des fusillés



© Atlantis - Fotolia.com

La "flamme de la Résistance"



© Rafaël Fitchman pour Julien Joly

L'espace multimédia du centre d'information